

INTERCLUBS SENIORS 2013

Interclubs N2B Poule Pays de la Loire

Stade Michel LECOINTRE à Nantes Beaulieu

Les feuilles d'engagements sont à envoyer par mail

Avant le Mercredi 15 Mai 2013 à 12h00.

à moreau.jjm@wanadoo.fr

Organisation :

09h45 : Ouverture du secrétariat - modifications de la composition des équipes

10h15 : Réunion et Mise en place du jury

10h30 : Fermeture du secrétariat

COURSES

11h00: 3000m Marche F

11h30: 5000m Marche H

12h00: 400m Haies (76) F

12h15: 400m Haies (91) H

12h30: 400m F

12h45: 400m H

13h00: 800m F

13h15: 800m H

13h30: 200m F

13h45: 200m H

14h00: 1500m F

14h15: 1500m H

14h30: 100 haies (84) F

14h45: 110 haies (106) H

15h00: 100m F

15h15: 100m H

15h30: 3000m steeple H

15h45: 3000m F

16h15: 5000m H

16h40: 4x100m F

16h50: 4x100m H

17h00: 4x400m F

17h10: 4x400m H

17h25 : Résultats

CONCOURS

11h00: Marteau H

11h00: Poids H

11h30: Longueur F

11h30: Hauteur F

12h00: Javelot H

12h30: Perche F

13h00: Triple-Saut F

13h00: Disque H

14h00: Marteau F

14h00: Longueur H

14h00: Hauteur H

14h30: Perche H

15h00: Disque F

15h00: Javelot F

15h00: Triple-Saut H

15h30: Poids F

Réglementation inter Région Centre Atlantique

1- REGLEMENT :

Chaque club pourra présenter 2 athlètes dans chacune des épreuves prévues au règlement des championnats nationaux interclubs (cf règlement des compétitions nationales)

Les règlements techniques des épreuves des championnats nationaux interclubs notifiés dans le livret des règlements des compétitions nationales seront appliqués à l'exception de :

Perche et Hauteur :

Lors du 1er tour N2 et des poules de classements N2 du 2ème tour, il ne sera pas fait application du règlement concernant une barre limite pour les sauts en hauteur et à la perche.

Les barres seront ensuite montées

de 10 en 10 cm jusqu'à 1m40 (femmes) ou 1m60 (hommes) en hauteur
de 20 en 20 cm jusqu'à 2m00 (femmes) ou 2m80 (hommes) à la perche

A partir de ces hauteurs et pendant toute la durée des concours, les barres seront montées de 5 en 5 cm en hauteur et de 10 en 10 cm à la perche.

Un concurrent, restant seul en compétition, pourra demander la barre de son choix, mais sa performance sera cotée à la barre immédiatement inférieure prévue au tableau des montées de barres.

Pour la poule Finale N2 d'accession, le règlement technique du championnat national interclubs de la hauteur et de la perche sera appliqué.

Triple saut :

Lors du 1er tour et du 2ème tour les planches d'appel seront placées :

pour les femmes à 7m00 - 9m00 - 11m00

pour les hommes à 9m00 - 11m00 - 13m00

2- OFFICIELS :

Aux 2 tours du championnat, et pour toute la durée de la réunion, chaque club devra présenter et mettre à disposition du juge-arbitre, 6 officiels diplômés, au minimum 2 officiels fédéraux (3e degré) et 4 officiels régionaux (2e degré).

Parmi ces 6 officiels, au moins 4 pourront officier comme juges de concours.

Toute absence de qualification ou de justification de qualification sera considérée comme une absence de juge diplômé et soumise aux pénalités correspondantes.

3- ATHLETES :

Il est permis à un club de faire concourir ses mutés et étrangers dans la limite de 8 femmes ou hommes.

Le règlement de ces épreuves et la répartition des équipes sont sous la responsabilité de J Baron (président CSO PL) délégué par le conseil Interrégional pour gérer les Interclubs N2 des clubs de l'Interrégion Centre Atlantique.

Feuille Jurys

Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5	Jury 6	Jury 7
11h00: Mart H		11h00: Pds H			11h30: Ht F	
	12h00: Jav H		11h30: Lg F			12h30: Per F
14h00: Mart F		13h00: Dis H	14h00: Lg H	13h00: T-S F	14h00: Ht M	
	15h00: Jav F	15h00: Dis F		15h00: T-S H		14h30: Per H
15h30: Pds F						

jjmoreau